



# La voix des foundis

Pour défendre vos droits et en conquérir d'autres

## NUMERO SPECIAL ELECTIONS INTERNES

### CONSULTATION INTERNE

Suite au congrès du SNUipp de juin, les adhérents du SNUipp-FSU sont consultés pour un vote statutaire d'orientation. Nous avons conscience qu'en cette période de rentrée où il y a tant à faire, cela peut paraître éloigné des préoccupations. Cependant pour le fonctionnement de notre SNUipp-FSU, ce vote est essentiel.

En effet, notre syndicat n'est pas celui de la pensée unique, il est constitué de courants de pensée œuvrant au débat interne. Leurs orientations peuvent différer, en termes de pratique syndicale notamment.

Nos statuts prévoient donc l'organisation d'une consultation des syndiqués après le congrès national. Il s'agit d'un scrutin à bulletin secret, par correspondance, ouvert à tous les syndiqués. Les adhérents votent du 20 septembre au 11 octobre.

La section départementale enverra aux adhérents le matériel de vote (bulletins, enveloppe timbrée, ...)

Une urne est également mise en place à la section (à Kaweni) accessible du lundi au vendredi entre 9h30 et 15h30.

Il faut noter qu'il y a également un vote FSU (Orientation fédérale nationale + Rapport d'activité fédérale nationale).

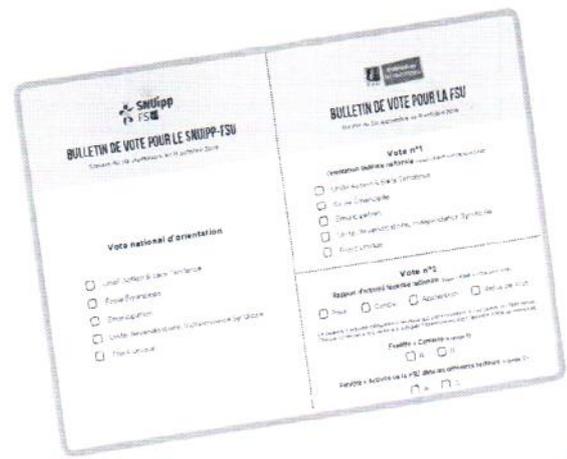
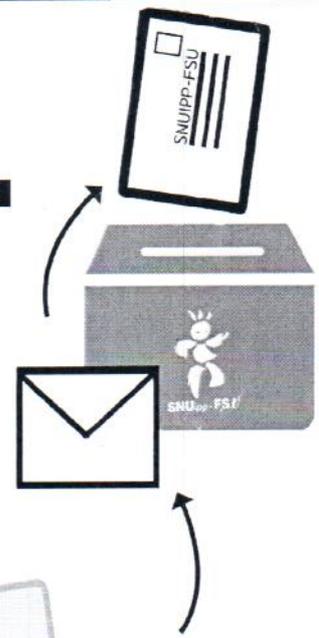
Le national enverra un "Fenêtres-sur-Cours" + "Pour" spécial contenant les textes soumis à consultation et le bulletin de vote.

### MODE D'EMPLOI

### LES MODALITÉS DE VOTE

du 20 septembre au 11 octobre, chaque syndiqué-e vote

- Insérez le bulletin de vote dans l'enveloppe vierge (vous le trouverez en dernière page de ce supplément)
- Insérez l'enveloppe dans l'enveloppe à poster, complétez (indiquez Nom, Prénom et signez le dos de l'enveloppe)
- Renvoyez à la section départementale du SNUIPP-FSU



**ADRESSES DES SECTIONS**  
 Vous trouverez l'adresse de votre section départementale ou bureau de vote à  
 ✉ www.snuipp.fr  
 ✉ Rubrique Le syndicat/Les sections

**DATE LIMITE DE LA RÉCEPTION DES VOTES**  
**VENDREDI 11 OCTOBRE**

- Tenez compte des délais postaux
- Votez dès réception du matériel de vote

## UNITÉ & ACTION ET SANS TENDANCE

### UNE AUTRE ÉCOLE, UNE AUTRE SOCIÉTÉ SONT POSSIBLES

UA&St est la tendance majoritaire du SNUipp-FSU et de la FSU. Ouverte à toutes et à tous, indépendante, elle veut faire du syndicat un outil de la profession pour construire et agir en rassemblant l'ensemble des personnels dans leur diversité. En mettant l'école au centre des débats, nous pouvons obtenir des avancées pour de meilleures conditions de travail et d'apprentissage. Nous pouvons gagner.

#### Pour un service public d'éducation de qualité

En décryptant depuis des mois la politique rétrograde et inégalitaire du ministre, en débattant avec les collègues, en mobilisant la profession dans différentes actions, le SNUipp-FSU s'est positionné comme le syndicat capable de créer un rapport de force, opposant son projet à celui du gouvernement. En faisant reculer le ministre sur les EPSF, nous avons maintenu la spécificité de l'école publique.

Alors que le ministre veut déposséder les enseignant-es de leur expertise, le SNUipp-FSU les engage à s'emparer des savoirs, à enseigner en s'appuyant sur leur expérience, les travaux de la recherche, ceux des mouvements pédagogiques. Il les invite à innover, imaginer et les conforte dans leur rôle d'expert-e du métier.

**Pour UA&St, la reconnaissance de notre professionnalité, le travail collectif et une véritable formation sont indispensables.**

#### Sans attendre, il faut :

- diminuer les effectifs dans toutes les classes
- mieux reconnaître les enseignant-es
- garder la spécificité de l'école maternelle
- rétablir et créer les postes de RASED
- rétablir et étendre à toutes les écoles le « plus de maîtres que de classes » et la scolarisation des moins de 3 ans
- réussir la scolarisation de tous élèves à besoin éducatif particulier, avec des moyens humains et structurels en nombre suffisant.
- recruter et former des personnels en nombre suffisant
- promouvoir l'éducation prioritaire

**Pour UA&St, nos missions d'une complexité croissante doivent s'exercer en confiance et en toute sérénité. Stop aux injonctions, contrôles, pressions, et à l'empilement des tâches de la direction d'école !**

#### Pour de meilleurs salaires, une FP reconnue, des retraites dignes, l'intervention de toutes et tous est indispensable !

Triplement de l'ISAE, rapprochement des taux d'accès à la HC avec ceux du 2<sup>nd</sup> degré finalisé en 2020, carrières plus fluides, autant d'avancées auxquelles nous avons contribué mais l'objectif reste bien une revalorisation à hauteur des salaires des enseignant-es de l'OCDE.

Le pouvoir d'achat des retraité-es doit être amélioré. Une vie décente passe par la prise en charge solidaire de la perte d'autonomie et la dépendance. La précarité se développe. Plutôt que d'embaucher des contractuels, recrutons et formons davantage d'enseignant-es et obtenons de vrais métiers pour les AESH.

Le gouvernement a fait adopter une réforme dévastatrice de la Fonction publique. Il envisage une réforme des retraites encore plus inégalitaire. Pour UA&St, construire ensemble une lutte la plus unitaire possible, pour améliorer notre système par répartition et maintenir des services publics de qualité est indispensable.

#### Pour une société solidaire et fraternelle, le rassemblement est urgent !

Le SNUipp-FSU prend toute sa place dans les questions sociales ou écologiques, dans toutes les actions de solidarité, de défense des droits des enfants, des droits humains et ceux des migrant-es notamment. Il dénonce les dérives autoritaires et xénophobes. Les lois liberticides doivent être combattues et poursuivre notre engagement pour un projet de société basé sur des valeurs de solidarité, d'égalité femmes hommes. La société civile, et particulièrement la jeunesse, sont engagées dans les luttes collectives pour la transition écologique. Le SNUipp-FSU mène ce combat avec la FSU en s'inscrivant pleinement dans les mobilisations en cours.

**Pour Unité Action & ST donner confiance dans l'action collective construite avec la profession, dans le respect de nos valeurs, avec des revendications lisibles, adossées à un projet explicite autant qu'ambitieux, guide notre engagement quotidien.**

Les élu-es nationaux Unité & Action et Sans Tendance : Francette POPINEAU, Régis METZGER, Laurent BERNARDI, Alexandra BOJANIC, Serge BONTOUX, Franck BROCK, Sophia CATELLA, Jean-Pierre CLAVERE, Julien COLOMBEAU, Magdalena CONCA, Guislaine DAVID, Emmanuel DEGRITOT, Natacha DELAHAYE, Catherine DESLIENS, Marie DENIS, Agnès DUGUET, Laurence GAÏFFE, Catherine LE DUFF, Olivier KOSC, Thierry MAIRE, Christophe MOTTUEL, Nina PALACIO, Thomas PIN, Virginie PRIVAT, Nelly RIZZO, Marie-Rose RODRIGUEZ MARTINS, Rachel SCHNEIDER, Nicolas WALLET.

\* Unité & Action et St est ouverte à toutes et tous les adhérents.

## ÉCOLE ÉMANCIPÉE

### RÉINVENTER LE SYNDICALISME AVEC L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Au cours de ces dernières années notre milieu professionnel a été soumis à de nombreux et profonds bouleversements. La loi dite « pour l'école de la confiance » a acté le renoncement à la démocratisation de l'école et la mise sous tutelle de l'agir enseignant. Notre expertise est niée, l'évaluation devient la règle et le protocole la solution. C'est un recul qui risque de faire perdre tout son sens à notre métier et faire disparaître toute perspective d'égalité et de justice dans l'école comme dans la société.

Plus largement, dans un contexte de division de la population par le racisme et de stigmatisation des migrant-es, le gouvernement poursuit sa politique au service des plus riches. Il démantèle les solidarités issues du Conseil national de la résistance, détruit la planète, remet en cause les libertés publiques, utilise la violence policière pour dissuader les mouvements de contestation.

#### Le syndicalisme bousculé

Le face-à-face qui nous est imposé entre le libéralisme et l'extrême droite n'est pas inéluctable et donne une lourde responsabilité au syndicalisme pour ouvrir les perspectives d'une autre société, fondée sur le respect des droits humains, sociaux et environnementaux.

Les difficultés actuelles à mobiliser très largement et à obtenir des avancées obligent les syndicats, et en particulier le SNUipp et la FSU, à se réinventer et à modifier profondément leurs pratiques.

Dans cette période, et plus que jamais, le débat démocratique à l'intérieur du syndicat doit être réaffirmé et renforcé. Porté par les sections départementales, structuré par les orientations des tendances et la recherche permanente de la synthèse, il est le reflet de la volonté de notre syndicat d'avancer collectivement pour gagner.

L'École Émancipée y prend toute sa place en contribuant à l'analyse des politiques libérales et de leurs effets délétères et pèse dans l'élaboration de la stratégie syndicale pour les contrer.

Cela a permis de porter, dès le mois de mars, les problématiques de l'école dans la grève interprofessionnelle, très suivie dans les écoles, marquant ainsi le début de la mobilisation contre la loi Blanquer qui a conduit aux premiers reculs du ministre. Cela a permis également de caractériser les violences policières comme relevant d'un choix délibéré du pouvoir d'Etat.

#### Une horizontalité pour d'autres horizons

Mais il faut aller plus loin. Il s'agit maintenant dans ce contexte de réinterroger notre stratégie et nos pratiques syndicales.

Avec la remise en cause du rôle des représentant-es des personnels, nous devons redynamiser et développer autrement nos liens avec les personnels et les syndiqué-es. Le développement de nouvelles formes d'organisation qui font la preuve de leur efficacité dans les mobilisations, des Gilets jaunes aux mouvements pour le climat et contre les violences faites aux femmes, ou d'actions très locales comme celles contre la loi Blanquer nous ouvre la voie pour enrichir nos modalités de communication et d'organisation. Des prises de décisions plus « horizontales » au plus près des problématiques de nos collègues doivent être favorisées en les ouvrant au-delà des seules questions corporatistes.

C'est dans ces conditions que pourra s'organiser la riposte avec d'autres secteurs professionnels, dans et hors l'éducation, avec les autres forces de transformation sociale, dans les mouvements locaux ou nationaux, dans les collectifs citoyens pour imposer d'autres choix. Dès la rentrée, la lutte pour un système de retraites juste et solidaire avec une pension de haut niveau pour toutes et tous devra permettre de rassembler très largement les salarié-es du public comme du privé.

Le SNUipp-FSU a les atouts pour se renouveler et contribuer ainsi à ce que le syndicalisme reconquiert sa place centrale dans le mouvement social.

**Pour un SNUipp-FSU à l'offensive et revendicatif dans la FSU, portant sans relâche notre identité syndicale d'alternatives pour la société, l'école publique et ses personnels, osons réinventer le syndicalisme, osez voter École Émancipée !**

Les élu-es nationaux École Émancipée : Sophie Abraham, Mathilde Blanchard, Laurent Cadreils, Antoine Chauvel, Claude Gautheron, Arnaud Malaisé, Sandrine Monier, Émilie Moreau, Laurence Pontzeele, Virginie Solunto, Valérie Tavernier, Blandine Turki

# BULLETIN D'ADHESION 2019 – 2020

Tel: 0269 62 57 07 — Gsm : 0639 24 67 05  
Site : 976.snuipp.fr - mail : snu976@snuipp.fr



- Nouvelle adhésion  
 Renouvellement

## VOTRE COTISATION

Echelon	IFPERM	PE **	PE.HC	PE CEX
1	90 €	108 €		193 €
2	99 €	123 €	171 €	204 €
3	102 €	124 €	183 €	215 €
4	105 €	127 €	198 €	231 €
5	107 €	131 €	210 €	249 €
6	110 €	134 €	222 €	
7	114 €	142 €		
8	116 €	152 €		
9	122 €	162 €		
10	128 €	174 €		
11	137 €	186 €		
12	148 €			

Contractuels: 74 €  
AESH, Retraités : 45 €  
PES : 108 €

**Bulletin à remplir  
et à remettre à un  
représentant du  
SNUipp-FSU Mayotte,  
ou à envoyer par la poste  
à l'adresse suivante :**

**RN 1 Kaweni (Rond  
Point El-Farouk), 97600  
Mamoudzou**

*Le SNUipp-FSU Mayotte utilisera ces informations pour m'adresser personnellement ses publications (L'Ecole, Fenêtres Sur Cours, Pour, Lettre électronique d'information...) et me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires.*

M / Mme/ Mlle

Nom : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse personnelle : .....

GSM : 06 39 .....

E-mail : .....

Etablissement d'exercice : .....

Fonction : .....

Contractuel (le)  IFPERM  PE  PES  AESH  Retraité

Echelon : .....

Je me syndique au SNUipp FSU Mayotte afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement du service public d'Education, au maintien de l'unité de la profession. J'autorise le SNUipp à faire figurer ces informations dans ses fichiers et ses traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la Loi du 06/01/78. Je peux annuler cette autorisation ou exercer mon droit d'accès en m'adressant par écrit à la section de Paris.

Montant de la cotisation : ..... €

**(La cotisation syndicale donne droit à une réduction d'impôt d'un montant de 60% de la cotisation versée)**

## MODE DE RÈGLEMENT

- Chèque (s) libellé (s) à l'ordre de **SNUIPP Mayotte \***  
 Ordres de virement (CB: 10107-CG: 00160-00510600041-C: 95) \*  
 virement **IBAN: FR76 1010 7001 6000 5106 0004 195**  
*\*(possibilité de payer en trois fois au maximum)*

Date : le ...../...../20.....

Signature :